



Guide de démarrage rapide

Dekla 2.x

Edition 1.1



Copyrights 2006/2008 – Tous droits réservés

Mentions légales

Toutes les marques, produits, logos et images mentionnés dans ces pages sont la propriété de leur ayant droit respectif.

Remerciements

Tout d'abord, nous souhaitons vous remercier d'utiliser Dekla, le logiciel de gestion pour intermittents.

Prenez quelques minutes pour lire le contenu de ce guide et vous constaterez que Dekla, avec ses nombreux outils, va vous simplifier la vie.

Bonne utilisation !

Fichiers d'exemples

Pour obtenir rapidement un aperçu de toutes les fonctionnalités proposées par Dekla, l'idéal est certainement de créer un fichier d'exemple complet. Depuis le panneau *Fichiers*, vous pouvez générer une carrière d'artiste, de technicien ou de ces deux activités réunies.

Créez votre premier fichier

Avant toute saisie, notamment celle de vos contrats, vous devez créer un fichier, au sein duquel vous effectuerez toute votre gestion.



Cliquez sur le bouton *Fichiers* dans la barre d'outils



Utilisez le bouton *Plus* pour créer un nouveau fichier

Dans la fenêtre qui apparaît, choisissez un emplacement pour enregistrer votre fichier, donnez lui un nom (par exemple : *Carrière de Guy Tharyste*) et cliquez sur [Enregistrer](#).

Vous êtes maintenant prêt à gérer votre carrière.

Gestion de votre profil

Lorsque vous créez un nouveau fichier, Dekla se positionne automatiquement sur l'onglet de gestion de votre Profil.

Profitez-en pour saisir vos coordonnées personnelles et administratives.

Note : aucune de ces données n'est obligatoire, vous pouvez laisser les informations par défaut. Sachez toutefois qu'elles seront utilisées si vous souhaitez imprimer des états ou des documents récapitulatifs.

Saisissez votre premier contrat



Cliquez sur le bouton *Tableau de bord* dans la barre d'outils



Utilisez le bouton *Plus* pour afficher l'onglet *Gestion des contrats réalisés*

Ou bien



Cliquez sur le bouton *Contrats* dans la barre d'outils

Dans cet onglet, vous disposez d'un premier formulaire de saisie pour enregistrer tous vos nouveaux contrats et d'un second formulaire pour effectuer des modifications sur un contrat existant et sélectionné sur la liste centrale.

Tous les contrats saisis durant la période de validité de vos droits, sont listés dans le *Tableau de Bord* de Dekla.

Gérer sa carrière en temps réel

Le *Tableau de bord* de Dekla affiche toutes les informations utiles permettant de connaître la situation de vos droits.

Outre la liste des contrats classés par mois, vous pouvez consulter le nombre de cachets réalisés, le nombre d'heures total et le nombre de jours restant dans votre période de référence pour atteindre le nombre d'heures imposé par votre type d'emploi.

Dès que vous êtes éligible à un renouvellement de droits (nombre d'heures suffisant), Dekla vous en informe immédiatement. Vous pourrez ainsi effectuer vos démarches auprès de l'antenne Assedic compétente pour faire valider vos contrats dans les meilleurs délais.

Vérifiez votre situation en détail

Oubliez les visites régulières auprès de votre antenne Assedic !

Grâce aux modules de [Vérification des droits](#) et d' [Analyses](#), Dekla vérifie votre situation et vous communique les informations utiles pour la régulariser. Dekla propose même des estimations sur vos futures indemnités.

Les outils de Dekla

En plus de la gestion de vos contrats, Dekla offre un panel d'outils performants et très utiles.

Il est bien connu que mis à part les intermittents très rigoureux, peu d'entre nous arrivent à rester organisés devant l'affluence de documents liés à notre activité.

Il nous faut, par exemple, retrouver chaque mois tous les feuillets Assedic. Chaque année, faire un savant calcul pour la déclaration de revenus, pour les demandes auprès des organismes sociaux (CPAM, CAF, SS, etc.) ou pour l'obtention de Congés Spectacles.

Dekla simplifie tout ça en quelques clics de souris !

Un exemple:

Actualiser votre situation mensuelle est un jeu d'enfants : cliquez sur [Actualisation mensuelle](#) pour afficher la liste détaillée des contrats à déclarer pour le mois réalisé. Cliquez ensuite sur le bouton Unidialog pour vous connecter au service et saisissez les contrats affichés par Dekla.

Oui, c'est aussi simple que ça !

De la même manière, Dekla peut afficher les informations utiles pour remplir votre déclaration annuelle de revenus ou tout autre document de demande de prestation sociale ou de Congés Spectacles.

Pour aller plus loin

Vous avez eu un aperçu très succinct des fonctionnalités principales de Dekla.

Pour entrer dans le détail de l'utilisation de Dekla, nous vous conseillons de lire le Manuel d'utilisation qui détaille chaque fonctionnalité.

Ce manuel est livré avec le logiciel, mais si toutefois vous souhaitez le télécharger depuis Internet, voici l'adresse à utiliser : <http://www.dekla.fr>.

Conclusion

La situation actuelle des intermittents étant relativement difficile nous espérons que Dekla vous accompagnera et vous simplifiera la vie.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter de réaliser de nombreux contrats !